



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cambodge

Question écrite n° 7656

Texte de la question

M. Jean-Claude Bureau s'inquiète vivement de la situation préoccupante dans laquelle se trouve le patrimoine culturel cambodgien en général et architectural en particulier, qui a subi des dégâts irrémediables durant les vingt dernières années en raison de la guerre et des exactions sans nom des Khmers rouges. Un ouvrage établi par le Conseil international des musées (ICOM) en collaboration avec l'Ecole française d'Extrême-Orient démontre combien la situation est catastrophique : le dépôt de la conservation d'Angkor a été pillé et a vu la majorité de ses pièces disparaître. Plus grave encore est la destruction des livres puisque seulement 30 p. 100 des textes retrouvés sont complets. Il demande à M. le ministre de la culture et de la francophonie si la France souhaite participer à des actions de restauration et de lutte contre le trafic illégal de ces objets d'art qui appartiennent au patrimoine mondial et sont le symbole de la survivance de la culture face à la barbarie et à l'obscurantisme.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la francophonie a participé en 1993 aux différentes missions d'experts proposées pour la restauration et la conservation du site d'Angkor (école française d'Extrême-Orient, musée Guimet et ministère des affaires étrangères en liaison avec l'UNESCO.) Par ailleurs, le patrimoine architectural, civil et urbain de Phnom-Penh fera l'objet d'un audit de recensement. De jeunes stagiaires cambodgiens seront accueillis à l'Ecole nationale du patrimoine, à l'Institut français de restauration des œuvres d'art et à l'Ecole du Louvre pour être formés aux différents métiers du patrimoine. Le ministère de la culture et de la francophonie sera particulièrement vigilant au respect des lois concernant le trafic illicite des œuvres d'art appartenant au patrimoine cambodgien, et fera poursuivre les contrevenants.

Données clés

Auteur : [M. Bureau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7656

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 1993, page 3876

Réponse publiée le : 20 décembre 1993, page 4617